



Droit a la caf et pension alimentaire

Par **biloute37**, le **06/05/2008** à **18:39**

La question concerne mon oncle qui rencontre des soucis avec son ex femme. Celle-ci lui réclame une révision sur les 2 années passées sur l'augmentation de l'indice évaluée tous les ans. A-t-elle le droit? De plus, elle perçoit actuellement une pension pour 2 enfants ainsi que la CAF.

Cependant, l'un des 2 enfants va vivre chez son père pour du travail pendant 2 mois. Peut elle toujours percevoir la CAF et la pension ou doit-il continuer de payer et elle tout toucher alors qu'elle n'a plus qu'un enfant à charge même pour 2 mois.

A t il des solutions? Doit il faire constater la présence de son fils et comment?

Merci de vos réponses!